

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
FÉDÉRAL

LE PROJET

ducatif

RÉAFFIRMER LES
FINALITÉS FONDATRICES
DE LA **FSCF**



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le projet éducatif de la fédération sous-tend l'action à long terme de la fédération, en développant les valeurs qui fondent l'identité fédérale et l'action des acteurs fédéraux, dans le paysage sportif et culturel qui l'entoure.

Ainsi, l'engagement fédéral au service de l'Homme reprend les finalités fondatrices de la fédération. Cet engagement s'exprime dans le développement de la personne, dans la recherche de cohésion sociale, et dans un souci permanent du devenir en s'inscrivant dans le développement durable.

C'est dans ce souci permanent de la réalisation de chacun, dans l'espace collectif, que les dirigeants et animateurs feront vivre les valeurs éducatives de la fédération, dans le quotidien des activités.

Le projet éducatif

La Fédération Sportive et Culturelle de France est une fédération affinitaire humaniste, d'inspiration chrétienne, ouverte à tous et qui, dans ses diverses actions place l'Homme au centre de ses préoccupations.

Au travers des activités et des actions qu'elle propose, elle vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

La Fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagée.

Dans cet esprit, la Fédération fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur l'Ouverture, le Respect, l'Autonomie, la Solidarité et la Responsabilité.

A. L'OUVERTURE

PROPOSER UNE DIVERSITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIOÉDUCATIVES :

Être en veille permanente de l'évolution des pratiques et de nouvelles activités :

- Repérer, l'observer, l'analyser
- Apprécier l'opportunité d'agir sur l'offre de pratiques

Préconiser une pratique de qualité qui privilégie l'évolution personnelle avant la recherche de performance :

- Se doter d'un encadrement formé, compétent, attentif à chacun
- Être en mesure d'individualiser les niveaux de progression

Répondre aux besoins et attentes de loisir :

- Prendre conscience et identifier les motivations de chacun (émulation, convivialité...)
- Organiser des activités, actions ou manifestations propres à agir directement sur la santé des pratiquants
- Proposer aussi des activités ludiques ou de bien-être pas nécessairement portées par des finalités éducatives

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AU PLUS GRAND NOMBRE EN ADAPTANT ÉVENTUELLEMENT LES PRATIQUES AUX DIFFÉRENTS PUBLICS :

Développer les pratiques familiales et intergénérationnelles :

- Imaginer des animations permettant une pratique en famille
- Favoriser la rencontre des générations par la valorisation des richesses de chacune d'elles

Favoriser la mixité des publics notamment par l'accueil de personnes en situation de handicap :

- Mettre en place des conditions propices à favoriser la cohésion sociale, source d'enrichissement
- Mobiliser les meilleurs moyens possibles (humains et matériels) pour permettre l'accueil et la pratique de personnes en situation de handicap
- Avoir le souci de considérer la personne au-delà de son handicap

FAVORISER LA RELATION AVEC CHACUN :

- Garantir une qualité d'accueil en y consacrant des espaces et des temps
- Individualiser les premiers contacts

CONSIDÉRER L'AUTRE COMME CAPABLE D'ENRICHIR NOS RÉFLEXIONS ET NOS ACTIONS :

Instaurer un climat serein propice aux échanges de libre contradiction où chacun peut donner libre cours à son expression :

- Être à l'écoute des propositions, en débattre et envisager éventuellement leur réalisation
- Accepter la remise en question de ses décisions, de ses actions ou de ses comportements

Encourager les prises d'initiatives :

- Considérer le partage des responsabilités comme facteur d'enrichissement
- Accueillir positivement toute initiative et la prendre en considération

Oser faire confiance.



B. LE RESPECT

RESPECTER LA PERSONNE HUMAINE DANS TOUTES SES DIMENSIONS (SON INTÉGRITÉ PHYSIQUE, SA DIMENSION SPIRITUELLE, SOCIALE, SA CULTURE, SON HISTOIRE...):

Prendre en compte les particularités de chaque âge :

- par l'offre d'activités et de pratiques
- par l'adaptation des méthodes d'apprentissage

Proscrire toute pratique de nature à porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de l'adhérent (dopage, spécialisation trop précoce ou excessive, addictions...).

RESPECTER L'AUTRE DANS SES DIFFÉRENCES ET SA VIE PERSONNELLE :

Être attentif à ses rythmes et aspirations, à l'expression de ses désirs. Prendre en compte dans la mesure du possible, les souhaits de chacun.

VEILLER À L'ÉQUITÉ DANS LA RELATION AUX PERSONNES :

Considérer les différentes individualités sans favoritisme.

PRENDRE EN COMPTE LE PATRIMOINE FÉDÉRAL (NOTRE ORIGINE, NOTRE HISTOIRE, NOTRE VÉCU) :

Avancer sans oublier les fondements du mouvement fédéral.

VEILLER AU RESPECT DES MOYENS COLLECTIFS AU BÉNÉFICE DE TOUS (ÉQUIPEMENTS, INSTALLATIONS, MATÉRIELS...).

RESPECTER LA NATURE, LE CADRE DE VIE À TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES :

Assumer la responsabilité collective en relevant les défis qui s'imposent à nous :

- Équité sociale
- Efficacité économique
- Préservation de l'environnement

S'inscrire dans l'effort collectif pour le bien-être présent et à venir de la société :

- Élargir nos actions à des partenaires extérieurs et participer à des actions organisées par d'autres
- Par les actions collectives impulsées, contribuer à l'évolution des comportements individuels

C. L'AUTONOMIE

ACCOMPAGNER VERS L'AUTODÉTERMINATION EN ÉVEILLANT AU DISCERNEMENT, AU CHOIX PERSONNEL ET À LA RÉALITÉ DE L'INTERDÉPENDANCE DES PERSONNES :

Proposer des acquisitions permettant à chacun d'avancer dans son cheminement personnel :

- Aider au positionnement personnel
- Proposer des outils adaptés visant des acquisitions nouvelles

Accepter positivement les conséquences du gain en autonomie de l'autre :

PARTICIPER À LA CAPITALISATION DE CONNAISSANCES, D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES QUI CONTRIBUENT À L'ACCROISSEMENT DES CAPACITÉS DES PERSONNES.

ENCOURAGER CHACUN À ÊTRE ACTEUR DE SA PROPRE VIE.

D. LA SOLIDARITÉ

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL PAR DES COMPORTEMENTS CITOYENS :

Attirer l'attention sur la réalité d'interdépendance dans la vie sociale :

- Être conscient que nos comportements ont des effets, si petits soient-ils, sur les autres
- Rappeler que l'acte solidaire profite au bénéficiaire et aussi à celui qui le pose
- Faire évoluer les comportements qui font obstacle au vivre ensemble

Lutter contre les exclusions, les marginalisations, les déviances, en cherchant à les prévenir :

- Être attentifs à ces risques
- Recenser et utiliser les dispositifs existants
- Solliciter les partenaires pour mettre en œuvre des réponses spécifiques

CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE :

Valoriser l'engagement bénévole, expression de générosité et source d'épanouissement :

- Identifier et soutenir l'investissement personnel
- Encourager l'engagement, forme de réalisation de soi, à travers une démarche collective

Promouvoir la notion de conscience des autres :

- Sensibiliser les publics à l'écoute de toutes les composantes de la vie sociale
- Établir des relations avec tous les acteurs de la vie sociale

Porter attention à son comportement en tant que moyen d'interpellation de l'autre :

- Poser des actes en cohérence avec notre discours
- Permettre à l'autre de se situer grâce à la lisibilité de notre comportement



E. LA RESPONSABILITÉ

AIDER À PRENDRE CONSCIENCE DU SENS DES RESPONSABILITÉS :

Assumer les actes que l'on pose et leurs conséquences :

- Toute décision individuelle ou collective engage son ou ses auteurs

Aller solliciter de nouveaux animateurs et dirigeants :

- Être en permanence soucieux de repérer les talents et les compétences
- Privilégier la relation personnelle pour proposer l'engagement

Favoriser l'implication des jeunes dans le fonctionnement des structures :

- Proposer des pistes concrètes d'implication dans des fonctions à responsabilité
- Savoir doser le niveau d'investissement demandé
- Être prêt à accepter une autre vision du fonctionnement de la structure

Inciter les personnes à se former :

- Avoir le souci de développer les compétences des dirigeants
- Faciliter l'accès aux formations

Favoriser l'engagement par la valorisation de l'action des militants associatifs :

- Rendre l'action militante visible pour qu'elle soit source d'émulation
- Penser aux reconnaissances institutionnelles

FAVORISER L'ENGAGEMENT, L'IMPLICATION, ET SENSIBILISER AU DEVOIR DE TRANSMETTRE :

S'appuyer sur une démarche de projet :

- Participer à une démarche collective de formalisation du projet
- Inviter à s'impliquer dans la réalisation d'un projet commun

Encourager la motivation :

- Afficher et expliquer le sens de nos actions
- Donner l'envie d'y participer



Savoir accueillir et permettre à chacun de trouver toute sa place :

- Faciliter l'intégration du nouvel arrivant
- Veiller à l'accompagnement
- Prendre en compte les apports et les compétences de chacun

Savoir déléguer et partager :

- Faire explicitement confiance
- Favoriser le travail d'équipe en recherchant l'implication de tous

Accepter de n'être que de passage :

- Envisager et préparer sereinement le relais
- Faciliter la transmission

CONSIDÉRER L'ENGAGEMENT ET LA MISSION PLUS ESSENTIELS QUE LA FONCTION.

PORTER L'AMBITION DE VOIR DES ACTEURS D'AUJOURD'HUI DEVENIR LES DIRIGEANTS DE DEMAIN.